



# SEV'INFOS

Le bulletin d'informations pour les communes  
sur les alternatives aux pesticides

Numéro 11  
Novembre 2009

## Édition

Mission de Reconquête de la  
Qualité de la Ressource en  
Eau Captages Hardt Sud

## Renseignements

Elsa SCHOPKA  
Animatrice-coordinatrice  
Tél. 03.89.33.79.45  
Port. 06.25.01.96.94  
elsa.schopka@ville-mulhouse.fr



## Sommaire

Le cheval, partenaire des  
collectivités

De nouveaux outils pour  
sensibiliser les habitants

## Une plate-forme d'échanges sur Internet pour partager vos expériences !

L'utilisation de pesticides par les gestionnaires de voiries et d'espaces verts contribue à la pollution de l'environnement et des eaux en particulier. Conscientes de ces problématiques, de nombreuses collectivités alsaciennes ont engagé une réflexion sur leur mode de gestion des espaces communaux. La modification de ces pratiques d'entretien entraîne **des difficultés dans leur mise en œuvre**. L'utilisation de techniques alternatives, le choix des types de paillages ou de plantes couvre-sols, la mise en place de la gestion différenciée peuvent se révéler complexes.

Les 3 Missions eau alsaciennes, créées et portées par des syndicats des eaux, proposent **de faciliter les échanges sur ces pratiques en créant un réseau de mutualisation des connaissances**. Il permet aux agents et aux élus d'échanger leurs expériences et de résoudre des problématiques en bénéficiant **des conseils de leurs collègues et homologues**. La participation à ce réseau est gratuite. Son fonctionnement est similaire à celui d'un forum : les échanges entre les membres sont libres et se font par mail. Les Missions Eau agissent en tant que modératrices et garantissent la confidentialité des données.

L'objectif de ce réseau est de mettre à disposition des collectivités un outil d'échange simple d'utilisation. Cette plate-forme permet aux membres :

- d'échanger leur savoir faire,
- de faciliter les contacts entre les communes,
- d'engager une véritable démarche collective de recherche et de solutions aux problèmes rencontrés.

Pour entrer dans ce cercle d'échange, **contactez l'animatrice-coordinatrice** (coordonnées ci-contre) qui vous inscrira.

**Maryvonne BUCHERT, Présidente de la Mission Eau**

**Ensemble, protégeons l'eau en Alsace**

# Un colloque pour la promotion du cheval utilitaire en Alsace

Une journée d'information a été organisée à Lampertheim le 10 septembre dernier par la Région Alsace et les Haras Nationaux pour mettre en avant les utilisations possibles et les avantages comparatifs de la traction chevaline. Si beaucoup la considèrent comme un « retour en arrière », elle est pourtant adaptée à notre société moderne grâce à de **nouveaux outils**. En outre, son bilan carbone positif en fait un véritable outil de développement durable.

## Bilan carbone de chantiers tests EQUITERRA

Pour un agent, un cheval, durant une journée de travail

Type de chantiers	Economie en carbone en % par rapport à un chantier classique
Collecte de verre	35 (40 % en cas d'alimentation bio de l'animal)
Débardage	30 (sans compter l'impact sur les sols)
Maraîchage	90
Tonte d'espaces engazonnés	40
Transport de personnes	60
Entretien des espaces verts	35

## Les usages

Une centaine de collectivités en France emploient les chevaux pour les travaux communaux (en délégation de service public ou en interne), qui peuvent être variés :

- arrosage des espaces verts
- travail du sol
- ramassage des déchets de taille et des feuilles
- débardage en forêt péri-urbaine, entretien et restauration des cours d'eau et des chemins
- balayage et désherbage mécanique, fauchage
- surveillance à cheval (police municipale montée)
- transport d'enfants et de personnes âgées
- ramassage de déchets domestiques (collecte sélective à domicile, déchets abandonnés, corbeilles de propreté)

## Les avantages du cheval utilitaire

- diminution des nuisances sonores et visuelles
- diminution de l'usage des engins thermiques (bilan carbone positif)
- ramassage des ordures possible 7 jours sur 7, gains d'efficacité
- gain financier
- renforcement du lien social entre les agents de la ville et les usagers (excellent accueil du public, dédramatisation des situations conflictuelles dans le cas de la police montée)
- moindre tassement des sols
- développement d'emplois directs et indirects, maintien des savoir-faire locaux
- réintroduction de la nature en ville, développement d'itinéraires verts
- création de nouveaux services pour les habitants et animation du territoire

## Un cheval cantonnier à Ungersheim

### Témoignage de M. MENSCH, Maire d'Ungersheim

L'utilisation du cheval cantonnier a débuté à Ungersheim à partir de mai 2008. « *C'est au fil de lectures de témoignages de communes utilisatrices de chevaux et de réflexions sur le Plan Climat menées par la Communauté d'agglomérations de Mulhouse Sud Alsace qu'est apparue l'idée de ce projet* » raconte M. MENSCH.

Une des premières étapes a été de convaincre les élus et les services techniques « *qui ont été plutôt faciles à persuader* » précise M. MENSCH. Des rencontres avec des communes comme Lampertheim et les prises de contacts avec le haras de Strasbourg et l'Ecomusée d'Alsace ont permis de franchir le pas. Une phase d'essais de collecte et de transports de personnes mais aussi de démonstrations avec un bœuf en collaboration avec l'Ecomusée ont initialement été organisées. La commune a alors recruté un agent sans connaissance particulière sur la pratique du cheval cantonnier. L'Ecomusée d'Alsace a prêté un cheval et a formé le nouvel agent communal.

Les remorques servant à la collecte et au transport ont été récupérées au sein de la commune. Elles ont cependant été améliorées dans les ateliers de M. MARBACH à Guémar, constructeur de remorques sur mesure. « *La charrette a été allégée de 300 kg et a été rendue plus ergonomique* ».

**Ensemble, protégeons l'eau en Alsace**



Puis la commune a acquis un cheval auprès de l'Ecole de Jean-Louis CANNELLE, éleveur et éducateur de chevaux dans le Haut-Doubs. Celui-ci s'est rendu sur la commune d'Ungersheim pour étudier le parcours : circulation de voitures, difficultés de manœuvres, type de terrains empruntés par le cheval, etc. Il a alors choisi un cheval adapté à la situation. « *L'enjeu était majeur, précise M. MENSCH, car l'objectif était **0 accident** !* » C'est ainsi que depuis plus d'un an et demi, un hongre de 4 ans, du nom de Richelieu rythme les rues de la ville.



**Le coût de l'entretien et de l'alimentation du cheval est peu élevé.** Deux terrains communaux sont mis à disposition. Le cheval vit dehors toute l'année ; un abri monté sur roulettes permet de l'accompagner lorsqu'il change de champs.

Aujourd'hui, le cheval est utilisé pour de nombreuses tâches : le transport d'enfants (1 transport par jour), la collecte des sacs des déchets recyclables, le ramassage des feuilles mortes, le transport du bois, l'arrosage des fleurs, la tonte, le transport de matériel et les travaux d'élagage. « *Richelieu remplace un véhicule, mais il pourrait encore être mis plus à contribution* » précise M. MENSCH. Une réflexion sur la mise en place d'une nouvelle collecte hippomobile de tri sélectif supplémentaire est en cours.

Cependant, l'utilisation du cheval cantonnier a nécessité la modification des horaires de travail. En contrepartie, de nombreux avantages ont résulté de l'utilisation du cheval cantonnier. M. MENSCH souligne **l'effet social avec un respect plus important du travail mené par les agents communaux mais aussi le développement du dialogue entre les habitants.** D'autre part, « *le tri des déchets recyclables s'est également amélioré* » observe M. le Maire.

## Quadrille – le cheval communal de Lampertheim



### Rencontre avec Mme POINSIGNON adjointe au maire

L'idée d'utiliser un cheval dans la commune est venue du fait qu'un véhicule du service technique devait être remplacé (camionnette multifonction). En 2005, des devis pour un véhicule à gaz ou électrique sont demandés dans l'intention de poursuivre la politique environnementale mise en place par la commune de Lampertheim. « *L'idée du cheval de trait est apparue puisqu'elle apportait une économie en énergie carbone et en investissement avec un coût inférieur de 8000 € par rapport au véhicule* », précise Mme Poinignon.

Une oreille attentive du personnel technique « *Personne n'était opposé à l'idée de travailler avec un cheval, les agents étaient tous prêts à essayer* » et l'appui du conseil municipal ont permis d'adopter l'idée et de faire venir Quadrille pour travailler dans la commune.

Quadrille a été achetée par les haras nationaux. Charles, meneur formé par les haras et étant intéressé par une reconversion professionnelle, a été embauché à Lampertheim en 2006 à la place d'un ouvrier communal partant à la retraite. Quadrille est arrivée à Lampertheim à l'âge de 2 ans et demi, une première période d'apprentissage a été nécessaire au cheval et au meneur. Dès février 2007 les travaux à cheval ont pu démarrer dans la commune.

Mme Poinignon spécifie **qu'il n'y a pas de risque Zéro**, tout comme avec un véhicule « *il faut un cheval dressé, un meneur compétent et des techniques adaptées pour obtenir des résultats satisfaisants tant sur les qualités du travail que sur la docilité du cheval* ». Par contre, elle précise que « *le cheval peut accéder à beaucoup d'endroits non accessibles aux véhicules et limite ainsi la dégradation des zones* » (bords cours d'eau, voies étroites ...).

**Ensemble, protégeons l'eau en Alsace**

Les fonctions de Quadrille sont multiples. Elle et le meneur réalisent sur la commune :

- **Le ramassage des corbeilles, le transport de graviers, sable, etc.**
- **Le ramassage des papiers plastiques, du verre et des déchets verts** chez les personnes âgées ou à mobilité réduite (1 fois par mois, service gratuit)
- **Le caléchage**: transport festif (St Nicolas, Noël, etc.) ou pour la halte-garderie. L'objectif 2010 est de créer un service pour les personnes âgées pour le transport vers la maison de retraite de Vendenheim
- **L'entretien des Espaces Verts**: **arrosage des massifs et des jardinières** (une tonne à purin agricole de 1000 L a été adaptée sur châssis et équipée d'un moteur électrique) et **fauche des pistes cyclables, des fossés et des abords du terrain de foot** (grâce à une faucheuse agricole récupérée chez une personne retraitée)

Quadrille est hébergée en plein centre de Lampertheim chez un agriculteur qui a réaménagé ses étables en box pour accueillir les chevaux des particuliers. « Cette situation facilite les travaux car les remorques sont attelées sur place, nous n'avons pas besoin de transporter Quadrille dans un fourgon... ce qui augmenterait le coût carbone de son travail ».



## De nouveaux outils de sensibilisation du grand public pour l'entretien écologique des espaces communaux

**Votre commune s'est engagée dans un plan d'entretien des espaces communaux ou dans un plan de gestion différenciée ? Ces outils sont faits pour vous !**

Vous avez dû constater que l'information de vos concitoyens est primordiale pour **faire accepter les modifications visuelles que peuvent amener les changements de pratiques d'entretien des espaces communaux**. De même, les habitants doivent être sensibilisés aux techniques écologiques pour l'entretien de leurs trottoirs, cours, allées gravillonnées ou potagers, de manière à **accompagner les efforts de vos agents techniques**.

Ce sont toutes ces raisons qui ont poussé les trois missions alsaciennes pour la reconquête de la qualité de la ressource en eau, en partenariat avec la FREDON Alsace à concevoir des outils pédagogiques qui vous permettront de communiquer auprès des habitants de votre commune.

Les outils vous sont fournis sous la forme de fichiers informatiques, à vous de choisir le type d'impression qui vous conviendra le mieux ! Dans le cadre de votre plan de désherbage ou de gestion différenciée, vous bénéficiez **d'une aide de 70 % de l'Agence de l'eau Rhin Meuse** pour ces travaux d'impression. Pour plus d'informations, contactez la Mission Eau (coordonnées en page 1).

### Le plan d'entretien des espaces communaux

**Des herbes en moins, désherbons mieux !**

Le désherbage chimique des voiries et des espaces verts entraîne une pollution des eaux, une perte de la biodiversité animale et végétale et a une influence néfaste sur notre santé. Pour réduire et encore mieux arrêter l'utilisation des pesticides, plusieurs outils sont à la disposition des communes : la formation des agents, le plan d'entretien des espaces communaux et le plan de gestion différenciée. Le plan d'entretien des espaces communaux permet de classer les secteurs désherbés par la commune selon le risque de pollution de la ressource en eau. Pour les secteurs dits sensibles, des techniques alternatives au désherbage chimique sont proposées.

**Le savez-vous ?**  
Sur une zone imperméable (bitume, béton, etc.) les microorganismes qui sont responsables de dégrader les herbicides, insecticides, fongicides, contrairement aux sols, ne peuvent pas se multiplier.

**Un constat :**  
En moyenne en France, les quantités équivalentes de sol en ville ou dans un village sont deux fois plus denses que sur une zone à culture.

#### Les étapes du plan d'entretien des espaces communaux

1. Diagnostic des pratiques de désherbage : notes de local de stockage, inventaire des produits utilisés, évaluation des surfaces traitées.
2. Définition des objectifs de traitement pour répondre à la question « est-il nécessaire de désherber ? ».
3. Cartographie des zones où le risque de pollution de la ressource en eau est élevé.
4. Préconisations d'entretien adaptées aux risques de transfert des polluants.

Les techniques alternatives ne sont pas toutes durables car consommatrices d'énergies non renouvelables. L'huile de coude ou la tolérance seront toujours les solutions les plus écologiques !

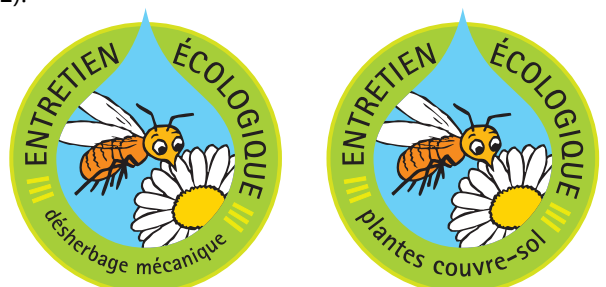
**Et vous comment pouvez-vous participer à cette démarche ?**

- Balayez ou désherbez manuellement le trottoir devant votre domicile, votre cour, vos allées, etc.
- Abandonnez l'usage de pesticides dans votre jardin ornemental ou au potager et utilisez des techniques de jardinage naturel.

Si vous avez des questions contactez la Mission Eau au 03 83 33 33 33  
www.mission-eau.org

**Maitre d'ouvrage :** Service des eaux de la Ville de Mulhouse  
**Partenaire technique :** FREDON ALSACE  
**Partenaires financiers :** Agence de l'eau Rhin-Meuse, Région Alsace, Ville de Mulhouse, SIVU du Bassin Potassique, Communauté de Communes du Pays de Sierentz, SIAEP du Canton de Habsheim, SI du Muehlgraben  
**Crédits photos :** Missions Eau alsaciennes

**Quelques exemples :**



**Ensemble, protégeons l'eau en Alsace**